

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 105/99

TOGO

À la veille de manifestations, les autorités ferment leurs frontières à Amnesty International
Index AI : AFR 57/11/99

Accra - « Je regrette que le gouvernement ait tourné le dos à l'occasion qui lui était offerte de s'engager directement et franchement dans un dialogue sur la situation des droits humains au Togo et sur les moyens de l'améliorer », a déclaré Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International, après avoir été refoulé au poste-frontière d'Aflao, au Ghana.

Une délégation de l'Organisation conduite par M. Sané avait quitté Accra vendredi, tôt dans la matinée, pour une mission de trois jours au cours de laquelle elle devait rencontrer des responsables gouvernementaux, des membres du corps diplomatique, des organisations de défense des droits fondamentaux et des familles de personnes « disparues » au Togo.

Avant son départ pour Lomé, la délégation avait été informée que le président togolais ne la recevrait pas, malgré les précédentes assurances fournies par les autorités togolaises et encore confirmées la veille. Le gouvernement lui a indiqué qu'en raison de l'action en justice intentée par ce dernier contre l'Organisation, le chef de l'État avait décidé d'annuler sa rencontre avec les délégués.

Au poste-frontière d'Aflao, Pierre Sané s'est déclaré préoccupé par la sécurité de tous ceux qui prévoyaient de manifester à Lomé samedi 22 mai. « On m'empêche d'entrer au Togo à la veille des manifestations prévues à la fois par les partis d'opposition et par le parti au pouvoir. Au vu du nombre de vies perdues précédemment en de telles occasions, j'appelle le gouvernement togolais à veiller à ce que le droit à la liberté d'expression puisse être exercé sans crainte, intimidation ni violence. Amnesty International tiendra le gouvernement togolais pour responsable de tout acte de violence ou usage abusif de la force et de toute exécution extrajudiciaire dont pourraient être victimes les manifestants » |